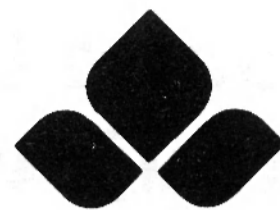


royaliste



BI-MENSUEL

DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

liban, grenade, pacifisme...

le jeu des empires

9 NOVEMBRE AU 22 NOVEMBRE 1983 - 13ème année - N° 391 - 7 F

M2242 - 391 - 7 F



dans la presse : toujours le livre du prince !

L'intérêt des journalistes pour le dernier livre du comte de Paris ne faiblit pas.

«V.S.D.» du 6 octobre reprend l'analyse du Prince d'une manière très personnelle : «A qui serait las des rodomontades de droite et de gauche, le prétendant au trône de France offre une «réverie du promeneur solitaire». Engageons-nous sous les frais ombrages... Au commencement était le Roi. Le Roi était la «figure vivante de l'unité» et point n'est besoin de théorie pour s'y retrouver. Le Roi était la «figure vivante de la Justice» et voici Saint-Louis sous son chêne redressant les torts avec une autorité moins contestée que celle du pauvre Badinter, et dont je ne verrai l'équivalent contemporain que chez Lucky Luke. (...)

(...) Ce n'est pas du pouvoir royal que la France de 1789 était malade, mais au contraire de son effacement. Or la France d'aujourd'hui ressemble à celle d'avant, à l'Ancien Régime perverti par l'aveuglement, au point que «spontanément réapparaissent dans les débats publics les mots anciens, voire certaines réalités : féodalités, corporatismes, privilèges, que l'on croyait abolis.» Le remède appelé République ayant face au même mal, donné les résultats que l'on constate, force nous est de reconnaître qu'il n'est désormais de salut que dans le retour au Roi. Mais au vrai...»

Jean Etèveaux, dans «Le quotidien Rhône Alpes» du 8 octobre résume également l'analyse mais, on le sent bien, il la reprend aussi largement à son propre compte. Cela donne un article très chaleureux :

«Il est actuellement en Europe deux chefs de dynastie écartées du gouvernement de leur pays dont les réflexions sont néanmoins profitables. L'archiduc Otto de Habsbourg a choisi, depuis plusieurs années, une forme de vie politique en étant député ouest-allemand au Parlement européen, alors que, chez nous, le comte de Paris reste dans une réserve dont il sort de plus en plus rarement. Pourtant, il revient aujourd'hui à la une de l'actualité.

(...) le descendant des quarante rois qui ont construit notre pays ne tombe pas, lui, dans le piège des programmes détaillés et des réformes toutes faites.

Il ne propose pas, en effet, au pouvoir politique de faire telle ou telle chose, il demande aux citoyens de prendre en mains eux-mêmes leur destin ...

(...) Ainsi donc, le comte de Paris, sans prononcer le mot, appelle une fois de plus à une restauration de la monarchie. Prenant avec raison l'exemple espagnol («ce régime ne doit rien à l'idéologie ni ne procède d'aucune manière des

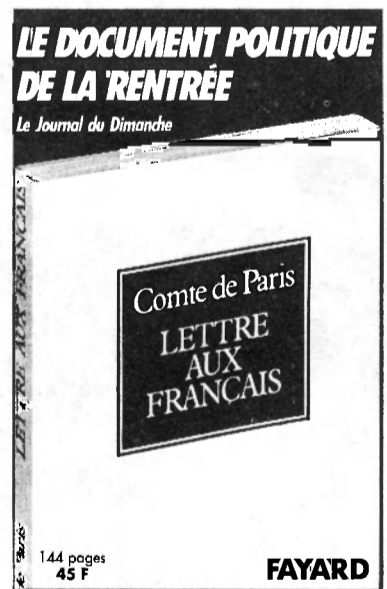
luttons entre les classes et les partis»), il montre que cette «légitimité à la fois historique et populaire» sera incarnée «par un roi qui a pour fonction d'être le serviteur de tous». Définition éminemment chrétienne, même si son auteur ne l'écrit point.

Précisons (qu'il) a écrit dans le début de son livre quelques-unes des plus belles pages que nous ayons jamais lues sur la France.»

Nous concluons provisoirement cette revue de presse en citant une grande interview accordée par le Prince à «24 heures», quotidien de Lausanne : «Aux Français, le comte de Paris vient d'adresser une «lettre», un petit livre du plus grand intérêt. Il y analyse les jours agités de la France actuelle avec lucidité, sensibilité et une grande indépendance d'esprit. — Dans votre livre, vous vantez les avantages de la monarchie, mais vous vous gardez scrupuleusement de la proposer ouvertement aux Français. La République est-elle à vos yeux irréversible ? — Comte de Paris : J'ai écrit que la République était irréversible ? (il éclate de rire). Non. Rien n'est irréversible. Mais je ne cherche pas du tout à imposer la monarchie aux Français. Cependant, si les Français, à un moment de la vie de la nation, se trouvent angoissés, comme en 1958 où le pouvoir était incapable de résoudre ses problèmes, alors pourquoi ne pas leur dire : il y a quand même une mécanique qui a marché pendant huit siècles ? La famille est toujours là. Vous connaissez ma pensée. Je l'ai exprimée. Je l'exprime. Je ne suis pas un candidat qui vient vous proposer sa marchandise pour rester au pouvoir. Je vous propose quelque chose de nouveau, un pacte nouveau avec la nation.»

A nous, royalistes, de faire en sorte que la nation soit prête à entendre ce message.

Annette DELRANCK



La revue «CITÉ» fête son premier anniversaire. Le nouveau numéro paraît pour le colloque du 12 novembre.

SOMMAIRE

- Editorial par Ph. Cailleux
- Le Colloque
- Etude :
 - Tocqueville et la démocratie (par le Club N.C. de Paris)
- Polémique
 - La révolution conservatrice américaine (à propos du livre de G. Sorman, par B. Renouvin)
- Etude
 - L'après-féminisme (bilan par E. Mousset)
- Entretien
 - Réflexion sur l'insécurité avec Philippe Boucher, éditorialiste du «Monde»
- Chroniques
 - Voyages : «L'union soviétique où le rouge est mis» (M. Fontau- ruelle)
 - «Le sanglot de l'homme blanc» (à propos d'un livre de Pascal Bruckner, par A. Flamand)
 - «Le sujet freudien» (à propos du livre de R-B Jacobsen, par J. Betbèze).

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :
Prénom :
Adresse :

/ / commande le N° 5 (15 F franco)
s'abonne pour 5 numéros
/ / tarif normal : 60 F
/ / tarif soutien : 100 F
ci-joint un chèque à l'ordre de
«Cité», CCP 23 982 63 N Paris,
17, rue des Petits-Champs 75001
Paris.



BULLETIN DE COMMANDE

Nom :
Prénom :
Adresse :

commande «Lettre aux Français» :
/ / 1 ex. au prix de 45 F (franco 51 F)
/ / 2 ex. au prix de 85 F (franco 95 F)
/ / 3 ex. au prix de 125 F (franco 139 F)
/ / 5 ex. au prix de 200 F (franco 220 F)
/ / 10 ex. au prix de 338 F (franco 362 F)

et joint son règlement soit : F
(chèque bancaire ou postal à l'ordre de «Royaliste» CCP 1810406N Paris.
Bulletin à retourner à «Royaliste», 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris.



Bourguiba : un «vieil homme providentiel»

Royaliste : Quelles sont les premières impressions en arrivant à Tunis.

Jean Coudray : Pour qui arrive d'Algérie ou de Libye, la Tunisie offre une incomparable impression de liberté. C'est l'arrivée à l'air libre pour le plongeur resté trop longtemps sous l'eau. Il n'y a que le Liban, dans le monde arabe, pour donner un tel sentiment. Sur l'avenue Bourguiba (ancienne av. Jules Ferry) on peut voir les plus grands étals de journaux du monde - en cas de pluie ils sont protégés par d'immenses tentes - et les Africains ou les Arabes de tous les pays, de passage à Tunis, se précipitent sur une floraison de titres, locaux ou français. Le quotidien «Le Monde» qui est mis en vente à Paris le mercredi à 14 h, et que les provinciaux français ne reçoivent bien souvent que le jeudi matin, est en vente le mercredi soir à Tunis.

Bien sûr, quand on y regarde de plus près, la presse locale est assez décevante, les titres sont multiples, mais l'inspiration politique est unique. Même les feuilles d'opposition communiste apparaissent très contrôlées. (Chacun sait d'autre part que la Tunisie applique la peine de mort pour crime politique et que le nombre des prisonniers politiques n'est pas négligeable.)

Mais en dehors des questions proprement politiques, tous les sujets économiques, culturels, locaux sont traités librement, même les plus délicats pour un pays d'Islam, comme celui de la condition de la femme.

De plus Tunis offre une variété de spectacles unique en Afrique : cinémas, tournées étrangères, spectacles du cru. Les fameuses journées de Carthage permettent par exemple de voir - tous les 2 ans - à l'abri de toute censure, une importante quantité de films, notamment des productions du tiers monde.

regard sur la tunisie

A l'occasion de la visite de François Mitterrand en Tunisie, nous avons demandé à Jean Coudray, grand voyageur autour de la Méditerranée, son témoignage sur la Tunisie.

Royaliste : A cette liberté quasi à l'occidentale correspond-il une réelle prospérité ?

Jean Coudray : Il ne faut pas voyager beaucoup pour se rendre compte que le reste du pays n'est pas au diapason de la capitale. Du moins les disparités sociales ne sont pas aussi choquantes que dans d'autres pays du tiers monde. Traditionnellement la classe moyenne est importante. Il n'y a pas eu cette circulation colossale de richesses comme celles apportées par le pétrole en Algérie ou les phosphates au Maroc. Il y a donc peu de gens très riches et pas de gens très pauvres comme on en rencontre en Egypte, aucune comparaison avec un pays comme l'Inde.

La Tunisie est un pays largement agricole, avec des régions favorisées (qualité des terres, pluviométrie, mise en valeur de la colonisation) au Nord (autour de Bizerte, Nabl, etc) et de plus en plus arides en allant plus vers le sud (Sousse, Gabès) avec même des zones désertiques (près de Gafsa par exemple). Pour les contrastes géographiques et sociaux on pourrait comparer la Tunisie à l'Italie.

Les grandes productions sont l'huile d'olive, les dattes...

Royaliste : L'apport des pays européens et notamment de la France est-il déterminant pour l'économie tunisienne ?

Jean Coudray : Economiquement, la Tunisie a toujours été tournée vers le Nord. La dynastie husseïnide, d'origine turque, qui a régné de 1705 à 1957 a très tôt imposé l'idée de l'Etat moderne et des réformes audacieuses inspirées par l'exemple des pays européens et a, ainsi, créé les conditions du développement économique. La colonisation a renforcé l'empreinte occidentale dans l'organisation du pays. Aujourd'hui, si la Tunisie est maîtresse de l'essentiel de ses moyens de production, elle reste largement tributaire d'aides occidentales. A cet égard les Tunisiens sont quelque peu amers des ambiguïtés de la politique de la

France qui offre des crédits pour vendre ses machines, apporte son aide technologique pour des productions industrielles (textile en particulier) que la Communauté européenne tente ensuite, par tous les moyens, de repousser hors de ses frontières.

Le tourisme, pour lequel des investissements considérables ont été faits, commençait juste à apporter des bénéfices au pays au moment où la crise économique diminue le pouvoir d'achat des occidentaux et où la présence de l'O.L.P. en Tunisie inquiète une certaine catégorie de touristes (qui sont essentiellement français et allemands)...

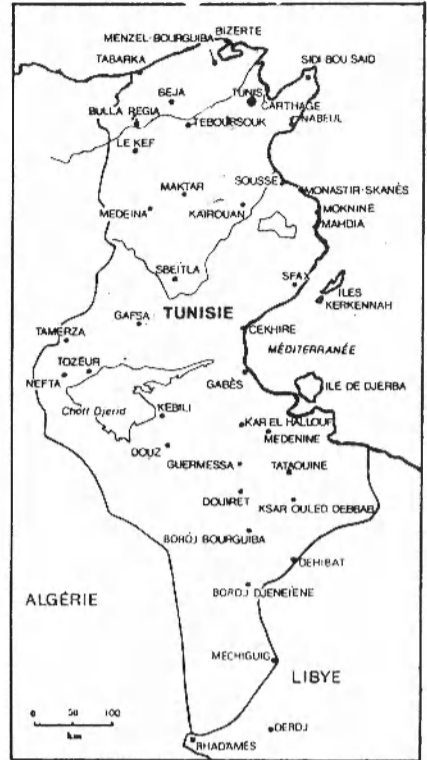
Royaliste : Le régime de Bourguiba est-il solide ?

Jean Coudray : Le premier atout de la Tunisie est son unité culturelle. Tout le monde parle arabe et est musulman sunnite (à l'exception d'une poignée de Juifs). Il n'y a donc pas de ces divisions entre Berbères (même si quelques villages parlent un peu berbère) et Arabes qui minent le Maroc et l'Algérie, Chrétiens et Musulmans comme en Egypte, ou de mosaïque ethno-religieuse comme en Irak ou en Syrie. De plus le bilinguisme arabe-français est parfaitement assumé. Les Français ont enfin accepté de financer une chaîne de télévision francophone après maints détours dus à ce mea-culpa perpétuel, à nos craintes ridicules de faire du néo-colonialisme, qui surprennent les Arabes (dans presque tous les pays du Golfe, il y a des télévisions anglaises et cela ne choque personne, les Arabes le savent si les Français veulent l'ignorer).

Cette unité culturelle doublée d'un arrimage solide à la modernité par le français sera-t-il suffisant pour conjurer le risque mortel que fait courir au pays l'intrusion de l'intégrisme religieux ? C'est là toute la question.

A chacun de mes voyages en Tunisie, je suis très frappé des progrès des fondamentalistes dans les milieux étudiants.

On sait que l'armée est touchée elle aussi et beaucoup de Tunisiens redoutent que l'après-Bourguiba ne soit un intégrisme-botté, seul candidat véritable à la succession.



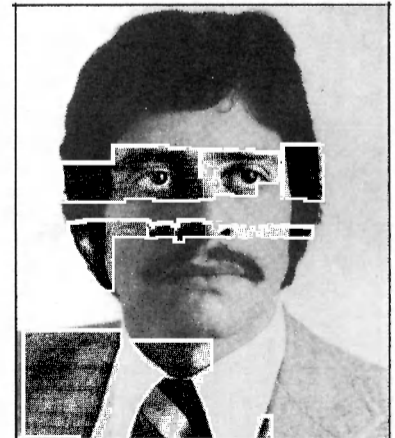
siens redoutent que l'après-Bourguiba ne soit un intégrisme-botté, seul candidat véritable à la succession.

Royaliste : Il y a des dauphins désignés pourtant ?

Jean Coudray : Que représentent-ils ? Bourguiba s'est voulu l'homme providentiel de son pays. On sait que la succession des hommes providentiels se passe rarement comme prévu. A mon sens, le président tunisien a fait une grave erreur en déposant Lamine bey qui - sans être un grand souverain - avait parfaitement joué son rôle pendant la lutte pour l'indépendance et approuvait les réformes dont le président se targue (ainsi la fameuse loi de 56 sur le statut des femmes).

Il s'est débarrassé d'un élément de stabilité et de continuité historique - un peu comme Caramanlis en Grèce je pense - car il ne supportait pas de limites à sa gloire. Les Tunisiens risquent fort maintenant de payer le prix de cette gloire.

propos recueillis par Frédéric Aimard



Le prince Rehad de Tunisie

universités : un vent de fronde

M. Alain Savary avait déjà bien des problèmes avec l'enseignement libre, voilà que se rallume la querelle universitaire. Et cela à cause d'un tout petit décret aux conséquences imprévisibles.

Partout, on n'entend parler que de définition des services, d'obligations de service des enseignants, que signifie tout cela ?

Le projet de décret relatif aux « obligations de service des enseignants du supérieur », présenté fin juin, a été adopté en conseil des ministres le 31 août; les modalités en sont simples.

Le décret prévoit de fixer à 32 semaines (au lieu de 25 actuellement) la durée maximale de l'année universitaire; de plus, il porte les obligations d'enseignement à 128 heures de cours ou 192 heures de travaux dirigés ou 288 heures de travaux pratiques.

Somme toute, ces dispositions paraissent assez bénignes au gouvernement qui espérait bien les faire admettre sans discussion; cet optimisme fut de courte durée.

Déjà, le 11 juillet dernier, les syndicats représentés au comité technique paritaire (chargé d'examiner le projet de décret) avaient refusé d'y siéger. Fait significatif, la fronde était conduite par deux syndicats peu suspects d'hostilité au pouvoir : le SNE-Sup-FEN et le SGEN-CFDT. Elle ne devait pas tarder à se généraliser; le décret est maintenant violemment rejeté

par l'ensemble des syndicats d'enseignants et de nombreuses associations disciplinaires (en droit, économie, mathématiques, etc.) demandent son abrogation immédiate.

Concrètement, un professeur d'université devra désormais donner quatre heures de cours par semaine (au lieu de trois précédemment); l'augmentation jouera aussi pour les maîtres-assistants et les assistants dans des proportions plus importantes.

Il faut faire la part des choses; ces deux dernières catégories sont plus touchées que les « mandarins ». De même, et c'est là une deuxième distinction, les répercussions du texte seront différentes selon les types d'enseignement assurés. Ainsi, les enseignants-chercheurs, dont l'emploi du temps est déjà très chargé, seront-ils nettement plus pénalisés que d'autres enseignants, en droit ou en économie par exemple. Il semble aussi que l'on ait laissé de côté la question des personnalités extérieures venant dispenser des cours en dehors de leur activité habituelle; leur avenir semblait déjà compromis par la réforme du supérieur, quel sera désormais leur statut ?



A. Savary

Financièrement parlant, il est certain que les nouveaux textes permettront à l'université de réduire certaines dépenses (notamment par la diminution d'heures complémentaires); d'un point de vue politique, il n'est pas moins certain que le tollé déclenché par ces mesures n'est pas prêt de s'éteindre.

UN DECRET DÉTONATEUR

Le printemps dernier avait vu certains professeurs faire la grève des cours ou des examens. Le 24 mai, ils défilaient même main dans la main avec les étudiants. Mais la contestation n'était encore que limitée et les opposants à la réforme désorganisés.

Le processus de réaction a toutefois continué de se développer, les ressentiments se sont accumulés et, dès le mois d'août, ont fleuri ici et là des « associations de défense de l'université ». Il a suffi d'un rien, un décret de trop, pour que ce mécontentement éclate définitivement sous une forme beaucoup plus organisée.

Jusqu'à présent, les horaires des enseignants étaient fixés en fonction de leur grade : professeurs, chargés de cours, maîtres-assistants et assistants. Ils seront désormais calculés sur la base des enseignements dispensés : cours magistraux, travaux pratiques et travaux dirigés.

Cette mesure semble juste pour les maîtres-assistants, voire les assistants, à qui l'on confie de plus en plus souvent des cours magistraux (la confusion des charges

tirant à leur désavantage puisqu'ils sont toujours rémunérés à un taux très inférieur à celui des professeurs). Mais pour les professeurs, elle laisse entrevoir le spectre du corps unique (sans distinction de grade) contre lequel ils se sont toujours battus. D'où cette insistance de leur part, par l'entremise des associations disciplinaires, pour que dans la définition des obligations de service, il soit instamment fait référence au grade universitaire. Le débat était trop politique jusqu'alors, il peut maintenant se cristalliser sur des problèmes matériels, concrets.

Le constat est fait pour les professeurs : la réforme en cours ne peut les conduire qu'à leur perte.

Ils critiquent, dans la foulée, le principe du collège unique dans les élections au conseil scientifique. Selon eux, et l'analyse semble juste, rassembler tous les enseignants-chercheurs sans distinction de grade dans un même collège d'électeurs et en vue d'un scrutin de liste avec représentation proportionnelle, ne peut conduire qu'à une confiscation des responsabilités par d'inévitables majorités politiques ou syndicales. A peine Alain Savary tenta-t-il de « calmer les esprits », par sa lettre aux universitaires d'une part, en proposant de déposer un amendement au Sénat pour supprimer le collège unique d'autre part, que la contestation s'est déjà étendue.

C'est désormais l'ensemble de la réforme du supérieur qui est battu en brèche : on dénonce pêle-mêle le manque d'autonomie des facultés, l'éclatement des responsabilités qui résultera de la multiplication des conseils, l'introduction néfaste dans ces derniers de personnalités extérieures peu formées aux problèmes des universités, etc.

Actuellement, les professeurs en sont à demander pour tous les établissements une autonomie au moins aussi grande que celle dont jouissent les facultés de médecine; le débat est relancé, la balle est dans le camp du gouvernement.

Le 24 octobre, la grève est votée à Paris-I, Dauphine, Villetaneuse, Saint-Maur et dans de nombreuses facultés de province; les lettres, les pétitions circulent, des manifestations sont envisagées, on murmure même dans les couloirs que M. Savary se heurterait à un puissant lobby à l'intérieur même du « château ». L'hiver sera-t-il chaud ?!

L.G.



le congrès socialiste

Après les excès de Valence, le temps de la sagesse.

Tout le monde est content. M. Jospin, qui se retrouve à la tête d'un parti plus uni. M. Chevènement, qui a fait adopter, dans la motion finale, des thèmes qui lui sont chers. M. Delors aussi, qui se félicite de voir le Parti socialiste



P. Mauroy

approuver sa politique de rigueur. Ce dernier se console comme il peut : le soir de la clôture du congrès, le ministre de l'Économie et des Finances reconnaissait qu'il avait perdu son pari dans la lutte contre l'inflation.

Mais c'est le Président de la République qui a le plus de raisons d'être satisfait de la synthèse réalisée à Bourg-en-Bresse. Le Parti socialiste n'est plus un danger, comme à Valence où les imprécations «militantes» avaient détruit l'état de grâce; il n'est plus l'image du doute de la gauche sur elle-même comme ces derniers mois. Désormais, le parti socialiste est derrière le Président de la République et son gouvernement, un point c'est tout.

En faisant prévaloir cette attitude, le chef de l'État se situe dans la pratique constante de la Vème République : le parti dominant joue un rôle de soutien, il peut faire des propositions, mais ce n'est pas lui qui commande. Il n'est pas le principe de la straté-

gie, mais son instrument. Il faut donc qu'il soit homogène. C'est d'autant plus important que des discussions capitales vont s'ouvrir avec le parti communiste...

Cela signifie-t-il que les tenants d'une autre politique ont été contraints de renoncer à leurs idées? Sans doute la motion qu'ils ont présentée n'a pas été adoptée par le congrès. Sans doute devront-ils s'abstenir des critiques qu'ils adressaient à la politique économique de Jacques Delors. Mais, dans son discours, M. Chevènement a pris date. En dénonçant le système monétaire européen, nouveau «mur d'argent», en s'inquiétant de l'aggravation du chômage (2 800 000 chômeurs en 1986 ?) M. Chevènement s'est tranquillement posé comme un recours en cas d'échec de la politique actuellement suivie.

Les sarcasmes dont est ordinairement victime l'ancien ministre de l'Industrie ne peuvent masquer un fait majeur : à Bourg-en-Bresse comme en d'autres occasions, M. Chevènement est apparu moins comme un homme de parti (même s'il ne peut se départir de ses conceptions jacobines) que comme un homme d'État. Et cela autant par ses conceptions économiques que par le projet diplomatique qu'il a esquissé à partir d'une analyse lucide de la situation de l'Europe et du problème que poserait un rapprochement entre les deux Allemagnes. Pour lui, il faut envisager que la France



L. Jospin

et la Grande-Bretagne «mettent un jour leurs forces de dissuasion au service de la sécurité européenne. Techniquement et financièrement c'est possible. Politiquement aussi». «C'est là, a-t-il ajouté, la seule réponse adéquate à la situation d'otage nucléaire dans laquelle l'Europe se trouve placée. Encore faut-il que nous en ayons la volonté. Il serait tout de même incroyable que le plus clair résultat de la négociation sur les euromissiles soit la mise en tutelle de notre force de dissuasion.»

Tout en déplorant la résurgence de thèses passésistes (sur l'école notamment), il faut se féliciter que de tels problèmes aient été posés au congrès de Bourg-en-Bresse.

Sylvie FERNOY

sécurité sociale : morne scrutin

Le scrutin du 19 octobre a été une occasion perdue pour la «nouvelle citoyenneté».

Ne revenons pas sur les chiffres: le mauvais score de la CGT confirme le lent déclin de cette organisation. Le bond considérable de F.O. se dessinait depuis quelques temps déjà. La montée en force des corporatismes laissait prévoir une belle avancée de la CGC. Et l'indifférence générale dans laquelle s'est déroulée une campagne morne annonçait l'abstention de quinze millions d'assurés sociaux.

Chacun y va de sa lecture, selon ses desseins. Lecture politique, pour l'opposition. C'est une lecture trop partielle : le grand bond en avant de FO n'est pas la récompense d'une politisation. A.

Bergeron ne s'est jamais opposé brutalement à un gouvernement qui correspond à sa sensibilité. Seule la CGC a ouvertement choisi le terrain politique, mais il faut rapprocher sa victoire de celle remportée par la CFTC. Jean Bornard n'a pourtant jamais transigé avec son sacro-saint «apolitisme», qui n'a pas empêché, bien au contraire, un résultat encourageant pour le syndicat chrétien. Et comment tenir plus longtemps une interprétation politique de cette consultation, lorsque la CGT garde la première place, alors que le PCF dont elle partage le projet politique demeure le parti le moins aimé des Français ?

Ces élections ne peuvent cependant se réduire à un simple test de représentativité syndicale. L'ensemble de la société française, et non plus le seul monde salarial, se voyait sommé de trancher entre deux ou trois discours touchant quelques notions qui établissent une société : participation des citoyens à une meilleure organisation de la vie, souci accordé à l'avenir de la communauté, choix de la solidarité au travers d'un projet commun, choix de la sécurité par la défense des «avantages acquis».

Les élections à la Sécurité sociale et aux Caisses d'allocations familiales fournissent donc l'occasion d'un vaste sondage grandeur nature : quelle idée se font les Français de la citoyenneté, si cette expression garde une valeur en 1983 ?

La victoire de FO et l'échec des amis d'E. Maire ne signifient-ils pas l'échec de la «nouvelle citoyenneté» dont la gauche parle tant mais qu'elle encourage si peu ?

En effet, André Bergeron, qui n'a pas souhaité ces élections, s'est borné à conserver une attitude

rassurante sur le thème «ne touchons à rien». Pour Edmond Maire «préservons les acquis» est un slogan vide de sens si cela s'effectue au détriment de l'intérêt général et sur le dos des plus défavorisés. Propos sous-tendus par un projet ambitieux qui avait peu de chances d'être entendu dans une période de crise où chacun ne veut penser qu'à soi-même.

L'échec aurait été moins flagrant si le mode de scrutin avait été différent. Les syndicats ne représentent après tout que les intérêts des salariés. «Pourquoi ne pas autoriser aussi les candidatures émanant de la mutualité, des associations familiales, d'associations spécialisées dans la solidarité, comme le Secours populaire, le Secours catholique, les syndicats de médecins, la Mutualité étudiante, des spécialistes des questions sociales ?», avait demandé le juriste J.-J. Dupeyroux. Proposition pertinente, dont la réalisation aurait sans doute permis une plus grande participation et un réel débat sur l'avenir de la Sécurité sociale.

E.M.

le prix de la paix

Stimulé par la toute proche installation des fusées le pacifisme est devenu un mouvement populaire - en République fédérale d'Allemagne notamment. Il serait trop simple de voir dans ce phénomène la seule conséquence d'une manipulation soviétique, même s'il est évident que les partis communistes européens et le Mouvement de la Paix se contentent de reprendre les thèses du Kremlin. Le succès des manifestations organisées par l'«International Peace Communication Center» ne permet pas de soutenir la thèse d'une pure manipulation. Le pacifisme a été engendré par la peur d'un conflit nucléaire en Europe. Il s'accompagne d'un sentiment patriotique en Allemagne de l'Ouest. Il se développe grâce à la simplicité de ses thèmes : tout le monde est pour la paix, personne ne peut contester la nécessité d'un désarmement... Mais il est rare que les bons sentiments inspirent une bonne politique. En matière de défense singulièrement.

L'histoire du vingtième siècle a montré que le pacifisme ne signifiait pas nécessairement la paix. Ce n'est pas du cynisme que de le rappeler, encore moins le signe d'un consentement au pire. Nier les rivalités entre les Etats ou entre les empires, oublier la volonté de puissance qui anime ces derniers, ne crée pas nécessairement une dynamique de paix. Pareille attitude risque au contraire de mener à la guerre, ou du moins à la soumission. Et la belle simplicité des arguments généreux n'est souvent qu'un simplisme oublieux de la complexité des stratégies militaires et des paradoxes que celles-ci engendrent.

L'Europe connaît en effet une situation apparemment paradoxale, que le pacifisme n'est pas en mesure de dominer, et encore moins de résoudre : longtemps, la présence d'un danger maximum a

rendu l'affrontement nucléaire impossible; c'est parce que le danger devient moindre aujourd'hui que le risque de guerre grandit. Pour comprendre cette transformation des données stratégiques, un long détour s'impose.

HIROSHIMA

Longtemps, nous avons vécu dans la peur d'un nouvel Hiroshima : villes détruites par le feu nucléaire, populations irradiées, «vitrification» des territoires. De fait, américains et soviétiques ont accumulé, au fil des années, de quoi faire sauter plusieurs fois la planète. L'existence, dans chacun des deux camps, de fusées intercontinentales aux effets massivement destructeurs faisait régner une atmosphère de fin du monde. Aucun pays n'était à l'abri, et chaque personne vivait sous la menace. La

sinistre comptabilité de la terreur établissait les compensations possibles : Moscou pour New York, Leningrad pour Chicago et, dans tous les cas de figure, des dizaines de millions de morts.

Mille fois dénoncée, la «folie» des hommes était évidemment en cause. Mais aussi les éléments techniques, qui donnaient à la menace nucléaire son caractère absolu. Les fusées portaient loin, mais leur tir était imprécis. Pour être sûr que l'objectif soit détruit, il était nécessaire d'envoyer des charges importantes qui ravageaient tout sur un rayon de sept à huit kilomètres. La peur de l'holocauste nucléaire était donc fondée.

Pourtant, malgré les fusées intercontinentales braquées sur les Etats-Unis à partir de 1958, malgré la crise des fusées de Cuba, malgré la menace représentée en Europe par les SS4 et SS5 soviétiques, le mouvement pacifiste marqua la pas. Puissant dans les années cinquante, il ne pesa guère sur les débats politico-stratégiques des vingt dernières années. Il y eut bien des condamnations rituelles de la course aux armements, mais les peuples apprirent à vivre avec leur nouvelle angoisse. Le péril existait, mais son ampleur même permit de le conjurer.

On s'aperçoit en effet que l'atome égalise les risques pris par les deux camps : à une attaque massive répondraient des représailles massives, aussi imparables qu'insupportables. C'est ce qu'on appelle alors l'équilibre de la terreur : la destruction de l'un entraîne la destruction de l'autre. La paix est donc préférable, ou du moins la non-guerre mondiale. L'affrontement direct étant impossible, chaque camp prend les chemins détournés des conflits régionaux (Vietnam, Cambodge), de l'action révolutionnaire ou contre-révolutionnaire pour étendre son influence.

LES EUROMISSILES

Les données stratégiques se modifient à partir de 1976 lorsque les soviétiques déploient les fameux SS20. Il s'agit d'une arme montée sur un chariot, qui a une portée de 4 400 km et qui comporte trois ogives pouvant atteindre trois objectifs différents. Il faut souligner que ces engins sont d'une grande précision : l'erreur de tir, qui était de 2 à 3 km dans les années 1960 s'est considérablement réduite : 200 mètres à 10 000 km de distance, donc beaucoup moins en Europe.

Il est donc devenu possible de détruire un objectif en limitant les dégâts aux alentours, voire même en les annulant. Plus précise, la fusée n'a désormais besoin que d'une petite charge nucléaire. D'où un bouleversement dans la stratégie, qui n'est pas encore perçue par les opinions publiques, ni même parfois par les gouvernements : la précision des fusées et la miniaturisation des charges rendent aujourd'hui possible une attaque nucléaire, non plus contre les cités mais contre le potentiel militaire adverse. Le risque n'est plus la vitrification d'un territoire, ou la destruction de New York ou de Paris, mais un désarmement à distance qui épargnerait les populations civiles. C'est ce qu'explique depuis des années le général Gallois : « nous allons nous trouver dans la situation où il peut devenir payant de commettre une agression nucléaire. Seule, en effet, une agression nucléaire faite par surprise permet de détruire préventivement la totalité des forces classiques qui se trouvent en face, c'est-à-dire les antennes radar qui permettent la détection et le guidage des avions, les dépôts de munitions, de chars et d'artillerie, les casernes, les avions et les aérodromes, les oléoducs, les quartiers généraux... tout cela en quelques instants, sans qu'il y ait de grands dommages pour l'habitat et les populations étant moins éprouvées qu'elles ne le seraient par une guerre classique » (1).

Face à ce nouveau risque, souvent appréhendé de façon très floue, les Allemands de l'Ouest ont pris peur. Contre les SS20, l'Europe demeurait en effet sans protection puisqu'elle n'avait pas, sur son sol, d'engins équivalents. En 1977, le chancelier Schmidt, qui prêche aujourd'hui le pacifisme, s'est entretenu de cette question avec le président Carter. Celui-ci a proposé aux pays de l'OTAN de rétablir la «parité» en installant chez eux des Pershing-2 (ces fusées lancent une seule ogive à 4 400 km. de distance avec une précision de 500 mètres environ) ainsi que des missiles de croisière. La décision était satisfaisante pour l'esprit, mais elle fut prise dans de très mauvaises conditions. D'abord parce que la fameuse parité avec l'Union soviétique est illusoire dans la mesure où les données géographiques, démographiques et politiques ne sont pas comparables. Ensuite parce que les Occidentaux se sont mis dans une situation très délicate face aux Soviétiques :



- en 1958, au moment où les soviétiques annonçaient que leurs fusées pouvaient désormais atteindre le territoire des Etats-Unis, les Américains avaient installé en Europe des fusées «Thor» et «Jupiter». Après la crise de 1962, celles-ci furent retirées du sol européen (Grande-Bretagne, Italie, Turquie) tandis que Krouchtchev renonçait aux missiles qu'il avait installés à Cuba. Ce compromis était en fait défavorable aux puissances occidentales puisque, depuis 1963, elles ne disposent plus de ce type d'armement alors que les soviétiques ont installé 550 engins SS4 et SS5, puis des SS20.

- de plus, l'Américains et Soviétiques ont adopté en 1972 une «clause de modernisation» de leurs armements. Les soviétiques appliquent cette clause en remplaçant les SS4 et les SS5, très imprécis, par des SS20. Mais ils contestent aux Américains le droit d'installer des Pershing-2 car il s'agit d'une nouvelle arme et non d'une modernisation d'armements qui n'existent plus depuis 1963. L'argumentation vaut ce qu'elle vaut. Elle n'en a pas moins placé les occidentaux dans une très mauvaise position à Genève... Le reste est connu: «option zéro» proposée par le président Reagan (démantèlement des SS20 et non-installation des Pershing-2), contre-propositions d'Andropov, installation des Pershing fin novembre 1983 faute d'accord, développement de la campagne pacifiste.

LES THESES PACIFISTES

Face à cette situation délicate, les thèses pacifistes sont séduisantes par leur simplicité et leur généralité :

- d'une part, il ne faut pas installer de Pershing en Europe mais poursuivre les négociations car l'Europe ne doit pas être transformée en champ de bataille.

- d'autre part, pour préserver la paix, il faut faire un premier pas et décider un désarmement unilatéral, sur le plan nucléaire du moins. Ainsi, l'écrivain allemand Gunther Grass déclarait récemment dans «Le Nouvel Observateur» que «désarmer unilatéralement, cela signifie faire un premier pas et voir ce que font les autres. Si rien ne se produit, il faut réfléchir. Mais ne l'oubliez pas : l'économie de l'U.R.S.S. se trouve dans une très mauvaise passe. Les dépenses d'armement pèsent lourdement sur elle, au point de l'épuiser. D'autre part, le régime sovié-

tique est idéologiquement mort. Il n'a plus rien à offrir.»

Pour les pacifistes non-communistes, une telle attitude n'implique pas le retrait de l'OTAN, même s'ils aspirent au démantèlement des blocs (3). Ils admettent la nécessité d'une défense et certains, comme Gunther Grass, précisent qu'ils sont favorables au «renforcement de la défense conventionnelle», ou au développement de méthodes non-violentes.

Dicté par un sentiment de peur - qui n'est pas méprisable - inspiré par la vision généreuse d'un monde débarrassé de la violence, le pacifisme est une attitude, non une politique. Respectable sur le plan des principes, cette attitude devient dangereuse lorsqu'elle tente d'imposer une conception de la défense. Parce qu'ils négligent les données politiques et stratégiques, parce qu'ils méconnaissent la véritable nature du risque que l'Europe occidentale doit affronter, les pacifistes ne peuvent être suivis.

1) L'installation de Pershing-2 en Europe est sans doute regrettable pour des peuples qui voudraient vivre dans une pleine indépendance. Du moins garantit-elle la non-agression. Les Pershing représentent en effet une menace pour le dispositif soviétique. Celle-ci est d'autant plus grande que la mobilité des Pershing rend difficile leur destruction préventive. Ce qui place les soviétiques devant un choix douloureux : ou bien ils négligent les Pershing et ils s'exposent à une riposte; ou bien ils tentent de les détruire au risque de tuer des servants américains. Ce qui déclencherait une logique dangereuse. Les Pershing sont donc un élément essentiel de dissuasion; leur présence écarte le risque d'un désarmement à distance des pays de l'OTAN. Même si la fameuse «parité» n'est pas établie, l'Europe se trouve dans un état de moindre faiblesse.

2) La thèse selon laquelle les Pershing augmentent les risques d'une bataille nucléaire en Europe ne tient pas compte de la nouvelle donne stratégique et technique. Ce sont les installations fixes (aérodromes, casernes etc.) qui risquent d'attirer le feu nucléaire et de provoquer des dizaines de milliers de morts dans la population civile. En se privant des Pershing, les pays qui n'ont pas de force nucléaire autonome se retrouvent face au risque d'un désarmement à distance qui les placerait sous la coupe de l'Union so-



viétique. Il est tout de même surprenant que les pacifistes ne protestent pas contre la présence d'installations militaires fixes et condamnent la présence de fusées mobiles qui sont sans grand danger pour la population civile.

3) La proposition d'un désarmement unilatéral, d'un «premier pas» qui ferait naître une dynamique de paix, se trouve récusée par l'histoire récente : le retrait des fusées «Thor» et «Jupiter» n'a pas empêché l'Union soviétique de braquer sur l'Europe des centaines de missiles nucléaires.

4) L'idée d'un retour aux forces conventionnelles est tout simplement meurtrière. La faiblesse du risque global qu'elles représentent facilite en effet leur utilisation. Deux guerres mondiales, la guerre du Vietnam, les conflits du Proche Orient sont là pour nous rappeler que l'utilisation des chars, des avions et des fantassins est infiniment plus dangereuse que la possession d'armes nucléaires dont le caractère dissuasif est démontré.

5) Point n'est besoin d'insister sur le fait que la résistance violente est d'une efficacité nulle : il suffit d'évoquer la Tchécoslovaquie d'août 1968 pour en être persuadé.

6) Enfin, la logique pacifiste, loin de contribuer à la désintégration des blocs, risque au contraire de les renforcer. En réclamant que les forces nucléaires française et britannique soient prises en compte dans les négociations, le porte-parole de la coordination internationale pacifiste rejoint les thèses américaines et soviétiques sans s'apercevoir que l'aliénation de la liberté des Français et des Britanniques ne sauverait pas celle des autres pays européens.

En définitive, le pacifisme ne sert ni la cause de la paix, ni celle

de la liberté. S'il parvenait à ses fins, il mettrait l'Europe de l'Ouest en situation d'être agressée militairement par l'Union soviétique, et la placerait donc dans un état de dépendance à l'égard de celle-ci. Fuir un impérialisme pour tomber sous la coupe d'un autre est une attitude insensée. Vouloir entraîner la France dans une telle logique, comme le font les pacifistes français, est un acte irresponsable. L'existence d'une force nationale de dissuasion, et sa modernisation nécessaire (4), ne menacent en rien la paix du monde et représentent au contraire la seule possibilité, pour l'Europe, de se dégager dans l'avenir de la logique des blocs.

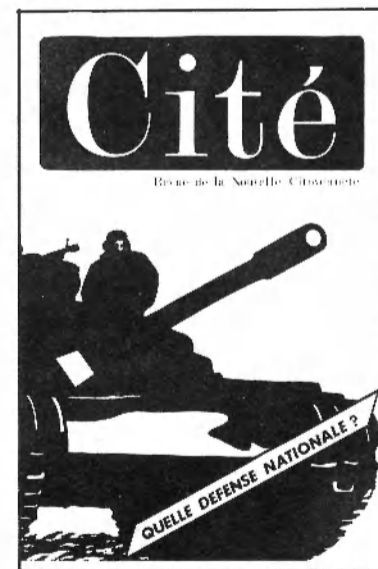
Yves LANDEVENNEC

1) Cf. l'article du général Gallois dans «Cité» numéro 1 et ses déclarations dans le numéro 3 de la même revue.

2) «Le Nouvel Observateur» du 14 octobre 1983

3) Déclaration de Wim Bartels, porte-parole de la coordination pacifiste aux «Nouvelles» du 12-18 octobre 1983.

4) Sur la défense française, cf. le premier numéro de «Cité» et l'ensemble des ouvrages du général Gallois.



réponse sur pièces

Il me souvient d'un «mercredi de la NAR» consacré à la francophonie. Le débat glissa sur la meilleure stratégie à opposer à la pénétration culturelle américaine ...

Pour les uns, dont j'espère ne pas déformer la pensée, la régionalisation revivifiait les sources traditionnelles de notre culture, la rendant plus proche et plus profondément vécue, multipliant ainsi les contre-feux; pour d'autres, moins nombreux, la régionalisation affaiblissait au contraire la résistance nationale en la divisant.

Bataille des plaines ou guerrilla des maquis? Le débat n'était pas secondaire et il valait la peine de le formuler en ces termes.

Près d'un an plus tard, il faut verser une pièce nouvelle au dossier: la régionalisation culturelle est à l'œuvre. Une étape est franchie le 5 septembre dernier, avec la décentralisation d'une partie des programmes de FR 3. De cet événement, quelle est la manifestation la plus notable? Un feuilleton américain, classique, bien ficelé, et mauvais: «Dynastie».



héros de «Dynastie»

Ce choix est pleinement logique. La minute d'émission produite en France coûte sept à dix fois plus cher que la minute achetée aux Etats-Unis; la disproportion est évidemment encore plus forte lorsqu'il s'agit de production régionale.

Conçues pour passer partout, les productions américaines bénéficient d'un marché tellement large qu'elles sont aisément amorties, dégagent des bénéfices réin-

vestis aussitôt dans de nouvelles séries toujours aussi insipides, toujours aussi dangereuses pour les cultures nationales, mais toujours plus parfaites. Quant à nous, plus nous divisons nos marchés, moins nous pouvons produire. Il restera pour unique solution d'investir d'énormes masses financières, d'entrée de jeu, mais cette solution s'avère désormais impossible, et serait probablement insuffisante: les quelques maigres augmentations budgétaires consenties aux stations régionales par la «décentralisation» n'ont-elles pas servi, par exemple, à verser quelques primes aux techniciens qui, malgré un confortable salaire mensuel, refusaient de prendre leur service à 17 heures et non plus à 19 heures comme auparavant?...

Aucun espace culturel restreint ne peut vivre et garder son originalité à l'heure où les principaux instruments de culture, telle la télévision, exigent, comme les industries, de lourds investissements et, par conséquent, de vastes marchés. C'est d'ailleurs un des atouts qu'apporte à notre culture la diffusion internationale de la langue française qui favorise les coproductions et leur commercialisation à l'étranger). L'indépendance, une fois encore, ne peut aller sans puissance, laquelle s'accommode mal de la dispersion.

Débat évidemment à poursuivre...

Paul-Marie COUTEAUX

P.S. Je ne résiste pas à l'envie de verser une seconde pièce au dossier de la «régionalisation culturelle». L'Education nationale admet peu à peu l'enseignement des langues régionales: à la bonne heure! Mais on ne veut (on ne peut) créer de nouvelles catégories d'enseignants. Les professeurs des disciplines «classiques» Histoire, Français, Latin, etc. auraient donc la possibilité, si ils attestent de leur compétence (nouveaux stages, nouvelles autorisations d'absences...) d'assurer une initiation (qui n'irait jamais plus loin) au basque ou au picard. Ces enseignements seraient pris sur leur temps de cours: dernière manière en date de dégarnir la formation intellectuelle fondamentale, qui restait le mode de résistance le plus sûr à l'uniformisation universelle autour de la culture atlantique.

comment sauver l'histoire de France

François Mitterrand, au conseil des ministres du 31 août, s'est déclaré «scandalisé et angoissé par les carences de l'enseignement de l'histoire». Le chef de l'Etat sait très bien qu'à façonner une «nation d'amnésiques», pour reprendre la formule de Maurice Duverger, on trahit la mémoire collective, ce qui revient à diluer l'identité française.

Et il semble que contrairement à certaines déclarations du Président sur la priorité familiale restée pour l'instant purement platoniques, la sortie de Mitterrand soit destinée à être suivie d'effets. Il faut dire que le chef de l'Etat s'appuyait sur un solide rapport élaboré par M. René Girault, historien des relations internationales à Nanterre. Le constat est qualifié d'angoissant par l'universitaire: d'après un sondage effectué sur 2 617 élèves de 6ème et de seconde, Mozart a vécu sous le Second Empire (71%) ainsi que Picasso (47%). On apprend avec intérêt que Richelieu a fait la Révolution française (59%). Quant à Jaurès, Mirabeau et Sully ils sont inconnus au bataillon de respectivement 40%, 43,5% et 43% des sondés!

DU PRIMAIRE...

Les causes de la débâcle? D'abord l'effondrement de l'Histoire dans le primaire. Une désastreuse circulaire de 1969 a noyé les 2 à 3 heures d'enseignement de cette discipline dans le magma des «activités d'éveil». Dans cette optique il convenait de faire apprendre aux élèves l'histoire à partir des traces architecturales qu'elle a laissées dans leur ville ou leur village. Relativement facile à Paris, mais beaucoup moins évident à Pissos (Landes) ou à Nouzonville (Ardennes)!

Il est vrai que nombre d'instituteurs recrutés à la va-vite dans les années 1960-1970 étaient sou-

vent sur ce point d'une compétence discutable.

Sagement, le rapport Girault recommande de restaurer certains aspects qui recourent à la mémoire. Autrement dit il faut faire avaler aux élèves du primaire les trente ou quarante dates clés qui commandent l'Histoire de France. Ce n'est pas la mer à boire tout de même!

Ceci dit on ne saurait ramener l'histoire à une sèche chronologie. Mais, à ce niveau, se pose un problème d'horaires. L'emploi du temps n'est pas extensible et il faut sérieusement renforcer la part du français, étant donné l'affolant abaissement du niveau dans ce domaine également. Une solution de conciliation reste possible: apprendre le français dans les livres d'histoire. A quand des dictées d'Histoire avec correction de l'orthographe, analyse grammaticale et logique et, enfin, commentaire historique?

... AU SECONDAIRE

Parlons maintenant de la tristement célèbre réforme Haby. Elle a fait l'objet de la critique acharnée des historiens de toutes tendances. Rappelons la pour mémoire: histoire thématique relevant de la leçon de Collège de France enseignée à des enfants de 6ème et 5ème, séquences chronologiques discontinues (en fin de 5ème on étudie Philippe le Bel et de là on saute, en 4ème, à ... Louis XIV. Disproportion du temps imparti

aux tranches chronologiques (sur sept années du second degré une pour la période 1492-1914 mais trois pour le seul XXème siècle !)

Devant le tollé général que la réforme Haby a soulevé au cours des réunions enseignants-inspecteurs ceux-ci ont répondu que l'on ne pouvait enseigner l'histoire universelle durant les quatre années du tronc commun. Il est exact que le Bas-Empire en 6ème, les XIV et XVème siècle en 5ème, le XVIIIème siècle en 4ème, le XXème siècle en 3ème n'étaient pratiquement jamais étudiés, ce qui donnait une «histoire à trous». Qu'à cela ne tienne : puisqu'on ne peut tout enseigner, faisons des choix, mais cohérents. Priorité à l'histoire de France et de l'Europe, comme le recommande le rapport Girault, et surtout suivi d'une classe par le même professeur pendant quatre ans pour que les choix soient bien articulés entre eux.

Dans le second cycle, et dans le second cycle seulement, pourra être introduite avec prudence l'histoire thématique jointe à l'étude de l'histoire du XXème siècle et à la révision de l'histoire antique (allez donc expliquer les tragiques grecs ou la dynastie julio-claudienne à des 6ème !)

DANGER, POLITISATION ?

Une commission nationale dirigée par René Girault et l'éminent médiéviste Jacques Le Goff (marxisant mais qui sait mettre entre parenthèses ses idées lorsqu'il fait son métier) va préparer de nouveaux programmes destinés à entrer en application en 1985. A ce sujet René Haby, dans le «Quotidien de Paris» (eh oui, il ose encore parler !) a émis une crainte : que les manuels ne soient par trop bas-marxistes et que le «légendaire national» ne commence qu'en 1789. On pourrait lui rétorquer que les manuels issus de sa réforme n'étaient pas mal dans ce genre. N'empêche qu'il touche un point sensible. Si les nouveaux ouvrages sont supervisés par des professeurs d'Université, généralement d'une profonde honnêteté intellectuelle, rien à craindre. Mais si l'inénarrable Manceron autodidacte confus, gauchard modèle petit père Combes et saucissonneur du Vendredi, s'en mêle, le pire est à redouter. Il est malheureusement conseiller technique à l'Elysée, et ami de Mitterrand. Qui vivra verra.

—
A.F.

redécouvrir richelieu

Il ne nous reste de Richelieu, le plus souvent, que l'image du cardinal implacable, du ministre hiératique drapé de pourpre du portrait de Philippe de Champaigne. Le livre de M. Carmona, malgré les reproches qu'on peut lui faire, permet d'aller plus loin.

La collection Fayard a beaucoup de qualités, ne serait-ce que celle de réintroduire dans l'historiographie, le souci de l'individu, du «grand homme», que des décennies d'histoire quantitative avaient éclipsé. Cela dit, on peut lui reprocher la taille souvent excessive de ses parutions. Le «Richelieu» de M. Carmona, avec ses 719 pages de caractères serrés, sans presque d'illustrations, ne fait pas exception à cette règle...

En fait, cet ouvrage ressemble bien souvent davantage à une Histoire du règne de Louis XIII qu'à une biographie d'Armand du Plessis. Certes, dans la multitude des paragraphes, on retrouve d'utiles renseignements sur l'homme, mais au prix de combien d'importants laïus sur tout autre chose.

Qu'on nous comprenne bien. Il ne s'agit pas, surtout pour un personnage de la stature du cardinal-duc, d'ignorer le contexte politique ou social, mais nous pensons que M. Carmona aurait pu être plus allusif sur ce plan. Ainsi, pourquoi de si longs développements sur l'état de la France, la personne royale, ou les manœuvres militaires ? Pourquoi en revanche, ne pas avoir suivi plus complaisamment l'évêque de Luçon dans son œuvre de prélat réformateur, ou plus tard, l'exilé d'Avignon de 1618 ? Une biographie doit être centrée sur le caractère qu'elle étudie. L'ouvrage de M. Carmona oublie parfois cette évidence.

Et aussi, pourquoi ces vocables ou ces tournures ternes, agaçants, voire choquants ou anachroniques ? M. Carmona aime ainsi le français et parle, à l'occasion des Etats-Généraux de 1614, des Princes comme des «leaders de l'opinion»; il est question ailleurs de «self-control» !... Sans singer, en l'occurrence, le style de Malherbe, on est en droit d'attendre d'une œuvre historique, une certaine harmonie entre le fond et la forme.

Nous ne dirons rien de ces titres accrocheurs («Un surdoué chez le Pape», «La Famille royale en folie», «L'homme en rouge

règle ses comptes», etc.) qui ne départiraient pas les panneaux d'affichage d'un cinéma de banlieue...

Cela dit, il n'en faudrait pas conclure à l'inintérêt de ce livre. C'est un travail sérieux, documenté. L'auteur est un grand connaisseur de cette période dont il sait mettre en lumière les grands axes, ceux de la France éternelle : lutte contre les féodalités intérieures (les Grands, les Protestants) et les impérialismes étrangers (les Habsbourgs).

Le plan s'articule en deux parties principales : «L'ambition» (1585-1620) et «Le pouvoir» (1620-1642). Armand-Jean du Plessis de Richelieu est né en 1585. Son père, ministre d'Henri III puis d'Henri IV, est un modèle du loyalisme à la cause royale qui animera toujours son fils. Ce dernier est obligé, à 17 ans, par devoir de famille, d'embrasser la carrière ecclésiastique.

Après un fulgurant cursus à la Sorbonne, trop jeune pour être évêque, il se rend à Rome où il obtient une dispense. Le pape déclare : «ce jeune homme sera un grand fourbe»... Il a 22 ans.

Le nouvel évêque de Luçon essaie de s'introduire à la Cour d'Henri IV. Mais il est trop tôt. Il s'installe donc dans son diocèse pour y jouer les prélats tridentins. Cynique, il prépare son retour, adhère au parti de la Régente après l'assassinat d'Hen-



ri IV, est élu en 1614, député aux Etats-Généraux. En 1616, Concini, favori de Marie de Médicis, confie à Richelieu les Affaires étrangères.

Bien que lié à l'Espagne, il entend déjà marquer l'indépendance de la France en favorisant les alliances avec les princes protestants. Entraîné en 1617 dans la chute de la Reine-Mère, il l'accompagne dans son exil. Mais sa position est peu claire. Il ne suit qu'avec réticence les entreprises menées contre un roi «qui a les anges de Dieu pour gardes».

Tout s'arrange. La mère du Roi rentre en grâce, Richelieu devient premier ministre (1624). Louis XIII conclut alors, avec cet homme dont il se méfiait auparavant, une sorte de «contrat moral» qui ne s'achèvera qu'en 1642, à la mort du cardinal. La détermination du Roi est impressionnante, même en danger de mourir, même devant les prières de sa mère, il reste inébranlable : il gardera Richelieu. C'est que celui-ci s'est donné pour idéal le service du Roi et de l'Etat et qu'il y restera fidèle.

Laïcisant le pouvoir suprême, il fera de la France le champion de la lutte anti-impérialiste et du Roi, un «Empereur en son Royaume».

Philippe DELORME

demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et les brochures que nous avons publiés, remplissez le bulletin ci-dessous **sans engagement de votre part.**

Nom

Prénom

Année de naissance Profession ou études

Adresse

.....

.....

désire recevoir **sans engagement de ma part** une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à retourner à :
«Royaliste», 17, rue des Petits-Champs 75001 PARIS.

débat sur la monarchie : l'accession

Le recours à l'hérédité peut survenir par la combinaison de deux crises dont la probabilité ne fait que se renforcer : celle de l'élection et celle -paradoxe apparent - de l'histoire. Il faut envisager une accession qui s'inscrirait ainsi dans une rupture au lieu qu'on ait pu la penser un temps dans la prolongation de l'élection et coutumièrement dans une continuité historique.

L'élection présidentielle au suffrage universel avait été conçue par le général de Gaulle comme en quelque sorte un substitut à l'histoire, le moyen de conférer au chef de l'Etat le caractère, le relief, l'autorité qu'il tirait personnellement des circonstances, mais aussi le moyen de dégager le personnage d'exception à la faveur de la perturbation profonde que créerait le scrutin, celui-ci du fait se son enjeu étant vécu comme un psychodrame national.

Il faut hélas reconnaître, avec la « Lettre aux Français », que la réforme de 1962 n'a pas répondu à l'attente de son auteur. L'élection érode la légitimité préexistante du général en 1965 comme elle le ferait de tout autre. Elle tend à l'égalité qu'André Malraux diagnostiquait, en 1974, comme la loi des démocraties modernes à partir de laquelle la légitimité de tout gouvernement devient douteuse. « L'idée de légitimité, dont chacun s'est emparé, écrit le comte de Paris, ne correspond plus aux réalités politiques nées de la bipolarisation. » L'événement fait place à la routine.

Sans doute pourrait-on imaginer, après l'avoir espéré de ses prédécesseurs, que M. Mitterrand se satisfasse d'être le dernier président, évitant ainsi la revanche de l'autre camp, que celui ou ceux qui comptent l'emporter à sa suite éprouvassent le besoin de s'associer à quelque chose de plus permanent, de plus grand qu'eux et leurs partis, que M. Barre par exemple eût gardé de son commerce avec le général l'indépendance d'esprit nécessaire pour diriger cet appel à la conscience morale des hommes politiques de ce pays, qu'une conférence constitutionnelle fût réunie...

Il reste que seules des nécessités pressantes de salut public peuvent mettre en mouvement ou plutôt rallier la classe politique à une légitimité de cette nature, celle qu'ébauchait en août 1966 le comte de Paris en conclusion de sa note au général de Gaulle.

L'actuel président de la République a compris le 31 août dernier que l'histoire, dans le cadre de laquelle il avait délibérément voulu situer l'élection de mai 1981, ne pouvait pas la relayer ni même la compléter lorsque sa légitimité viendrait à être affectée par une baisse sensible de popularité, s'il n'y avait plus de mémoire collective. Non pas, comme le pensait son prédécesseur, qu'il n'y aurait plus pour la France de situation historique, comme il n'y en a déjà plus pratiquement pour les moins de 30 ans, qu'il n'y a des situations électorales dont après quelques années on ne se souvient plus, pas même de l'intéressé, mais parce que l'histoire n'est plus enseignée aux jeunes Français et que, doit-on ajouter, les moins jeunes préfèrent l'oublier.

L'histoire-attachement chère à M. Mitterrand, le culte des grands ancêtres, le goût des commémorations (des deux cent dernières années), l'histoire à laquelle on donne un sens immanent, qui s'inscrit dans un long procès, celle-là gêne, parce qu'il n'y a pas tellement de bons souvenirs, et divise au lieu d'unir comme on le verra amplement avec la révolution française. L'histoire détachement qui pourrait saisir la totalité, réaliser la synthèse par la connaissance objective, le sens historique par opposition au sens de l'histoire, elle, aplatit le sujet, le purge, le dénerve, le rend impuissant. D'où

l'objection : « Et pourtant des gens sont morts ! »

Il faut que cette seconde forme de mémoire n'opère qu'une libération du passé comme de l'avenir, du regret et « du regret de ceux qui ne sont pas encore là à regretter » - T.S. Eliot (1) - pour permettre de retrouver les vérités premières, ce qui se vérifiera dès qu'aura en effet sauté le verrou de la révolution française qui a bloqué jusqu'au présent, par action et réaction, un tel retour, une révolution au sens astronomique.

Pour cela, il faut faire confiance à l'inconscient collectif une fois délivré de tous les sur-moi de l'histoire; il faut parier sur l'oubli pour restituer l'inspiration, croire que dans des circonstances analogues au cours des générations successives les mêmes dispositions, les mêmes réflexes vont jouer; les mêmes qu'avec Hugues Capet au bord de la grande peur de l'an mil, Charles VII retrouvé par Jeanne d'Arc à Bourges au creux d'une guerre de cent ans, Henri IV abjurant une guerre de religion, dans l'échec Louis XVI devant la grande peur de 89, dans le succès Louis XVIII revenu de Courlande dans une France occupée, dans l'échec encore le comte de Chambord dans l'humiliation du traité de Francfort comme le voyait de Gaulle, et bien entendu ce dernier à Londres en 1940. Ce n'est que dans ces instants intemporels dont l'histoire est un tissu (T.S. Eliot) que le plus ancien redevient le plus immédiat. Il n'est pas même besoin de s'en souvenir (sous-venir) pour sur-venir. Ce qui compte c'est qu'un peuple confronté aux circonstances puisse être capable de retrouver son roi et que le roi

soit fidèle à la promesse. Ce n'est pas là question de savoir mais d'oubli, d'énergie et de morale. Même si l'on n'admet l'influence de Nietzsche que jusqu'à un certain point, c'est parvenir grâce au stimulant de la notion de retour à une vie hors de l'histoire. Le roi, à la fois hors de l'histoire et dans l'histoire, est, comme le définissait exactement S. Weil, à ce point de contact du cercle et de la droite (tangente).

« S'il se passe quelque drame national, ce sera vous; sinon ce sera la routine » (de Gaulle au comte de Paris).

Deux conclusions pratiques :
— Le Prince doit toujours être en mesure de revêtir l'uniforme. Ce n'était pas propre au de Gaulle des grandes occasions. Le chef légitime est toujours chef de guerre, chef des armées. Nos princes, civilisés par l'exil, doivent être intégrés à l'histoire de la France dans son armée, à mon sens dès leur éducation.

— Le recours au plus ancien - par opposition radicale au plus vieux ! -, au plus lointain passé, aux origines, sera un recours à l'essence qui passe l'existence, à l'être qui passe l'avoir, au principe qui passe la personne. A ce niveau-là, qui me paraît la grande chance de la monarchie capétienne millénaire, il n'y a plus de prétendance puisqu'il n'y a plus à proprement parler de passé. « L'histoire, c'est maintenant » : il y a la naissance; il y a le roi; point.

Dominique DECHERF

(1) P. Boutang a écrit que le royalisme de T.S. Eliot aurait dû féconder, compléter celui de Maurras.



**19 novembre
à limoges**

**journée
Henri III**

**de 11 h à 19 h
salle J-P Timbaud
(derrière la mairie)**

12 novembre 1983

« les citoyens et l'Etat »

A l'initiative des Clubs Nouvelle Citoyenneté et de la revue «CITÉ», un colloque ayant pour thème général : «Les Citoyens et l'Etat» se tiendra le **SAMEDI 12 NOVEMBRE**, à la Maison des Centraux, 8, rue Jean-Goujon, Paris 8ème.
Horaire 10h - 12h 30 et 14h30-19h15.

Ce colloque comportera une partie de travail en commissions et deux Tables Rondes avec la participation de :

Jean-Marie BENOIST, Jean-Pierre CHEVENEMENT, Gérard LECLERC, Roger PANNEQUIN, Bertrand RENOUVIN.

L'ensemble des travaux du colloque est ouvert à tous. L'entrée est gratuite pour les adhérents du Club Nouvelle Citoyenneté. Une participation aux frais de 20 F sera demandée aux autres personnes.

● MERCREDIS DE LA N.A.R.

Les réunions des «Mercredis» ont lieu dans les locaux du journal 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris (métro: Bourse ou Palais-Royal). Les conférences commencent à 20 heures. L'entrée est gratuite. A 22 heures ceux qui désirent poursuivre le débat peuvent rester avec nous pour une collation (participation aux frais).

Mercredi 16 novembre : Emile POULAT, historien de l'Eglise catholique, auteur de nombreuses études qui font autorité, présentera son dernier ouvrage : « Le Catholicisme sous observation ».

Mercredi 23 novembre : Guy KONOPNICKI, ancien dirigeant national de l'Union des Etudiants Communistes, exclu brutalement-

du Parti Communiste, aujourd'hui journaliste et écrivain, présentera son dernier livre : «La place de la Nation».

● COMMUNIQUÉ du Secrétariat de Monseigneur le Comte de Paris.

Le Secrétariat de Monseigneur le comte de Paris, ayant eu connaissance que le prince espagnol Alphonse de Bourbon-Dampierre, duc de Cadix a été admis comme membre titulaire de la Société des Cincinnati de France sous le titre de «duc d'Anjou et de Cadix», tient à rappeler que, d'une part, le titre de duc d'Anjou est un titre français de la Maison de France dont ne peuvent se prévaloir les descendants de Philippe V d'Espagne et que, d'autre part, ce prince, membre de la famille royale d'Espagne, ne représente en rien la Maison de France à laquelle il n'appartient pas.

« j'veux pas adhérer à la n.a.r. ! »

Notre campagne d'adhésion s'achève et les élections au Conseil National vont avoir lieu très prochainement. Nombreux sont ceux qui y ont répondu et nous ont apporté le soutien de leur adhésion.

Mais il reste encore quelques récalcitrants qui hésitent encore à franchir le pas, alors qu'ils sont globalement d'accord avec la N.A.R. et approuvent les termes de sa «Déclaration fondamentale». Examinons un peu les «raisons» plus ou moins bonnes qui sont avancées :

- «Si j'adhère on va me demander trop de choses, j'ai peu de temps et je ne peux être très utile». Mais qu'en savez-vous ? Si l'adhésion est effectivement une offre de service, celui-ci est toujours «négocié» entre l'adhérent et la N.A.R. selon ses capacités et ses disponibilités.

- «Je suis déjà abonné et convaincu, qu'est-ce que cela changera si j'adhère ?». Pour vous, cela vous permettra d'être informé plus complètement (par la «Lettre aux adhérents») et de participer à l'élaboration de la ligne du mouvement. Pour nous, cela nous apportera l'aide de vos cotisations, nous saurons d'une manière exacte sur qui l'on peut compter et plus généralement cela renforcera la crédibilité du mouvement.

- «J'ai déjà beaucoup de charges, je ne pourrai donner qu'une cotisation très faible». Une cotisation, même minime (quelques dizaines de francs par mois), est

supportable par chacun. Mais multipliée par douze mois et par quelques centaines d'adhérents, cela représente pour le mouvement un apport très important.
- «Par principe, je n'adhère à rien. Je ne veux pas aliéner ma liberté». Mais justement, l'adhésion est un acte d'homme libre. Personne ne peut le faire à votre place et vous êtes seul juge de son opportunité. De plus, ce n'est pas un acte irréversible : en cas de désaccord fondamental, il est toujours possible de la résilier.

Une fois éliminés ces quelques prétextes qui sont le plus fréquemment avancés, que reste-t-il ? Essentiellement une attitude d'un individualisme trop poussé qui ressemble bien à de l'égoïsme. Il est toujours plus facile d'être spectateur qu'acteur et de critiquer, avec détachement, de son fauteuil, les décisions prises.

Si ce n'est pas votre cas, si vous souhaitez réellement voir aboutir notre projet, alors pourquoi tergiverser plus longtemps ? Demandez-nous la brochure «Pourquoi adhérer à la N.A.R. ?» et venez rejoindre notre communauté militante.

Y.A.

royaliste ♦

17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 297.42.57.
CCP Royaliste 18 104 06 N Paris

Changement d'adresse : joindre la dernière bande d'abonnement et 4 F en timbres pour les frais.

Les illustrations et les photos de ce numéro ont été fournies par le groupe audiovisuel et sont la propriété du journal.

Directeur de la publication : Y. Aumont
imprimé en France - Diffusion NMPP
N° de commission paritaire 51700.

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement d'essai de trois mois (45 F), 6 mois (85 F), un an (145 F), de soutien (300 F)*
(* Encadrez la formule de votre choix)

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

logiques impériales

On a beau se dire que c'est la règle de l'information moderne, la rapidité avec laquelle les faits surgissent, s'imposent et s'estompent provoque toujours quelque surprise. Ainsi la dernière semaine d'octobre. Commencée dans le drame, vécue deux jours durant dans l'angoisse, elle s'est terminée par les paisibles débats du congrès socialiste... Si elle ne nous permet pas de commenter «à chaud» l'actualité, la périodicité de notre journal nous donne un utile recul et permet, aujourd'hui, que ne soient oubliés ni le massacre des soldats français et américains à Beyrouth, ni le coup de force de Reagan contre Grenade, ni les menaces subséquentes d'Andropov.

Mais la mémoire des faits ne suffit pas. Il faut tenter de leur donner un sens afin de déterminer une conduite possible ou, du moins, d'exprimer une opinion sur celle qui est adoptée par notre pays. Le plus simple serait de choisir une fois pour toutes son camp en le considérant comme le séjour définitif du bien, du juste et du vrai. Louanges et réprobations procéderont de ce choix initial avec un automatisme reposant. Ainsi M. Marchais, qui dénonce l'invasion de Grenade après avoir soutenu celle de l'Afghanistan, et M. Giscard d'Estaing, qui prend l'attitude contraire, connaissent une belle tranquillité d'esprit : ils savent toujours où se situent le bien et le mal.

DESIR DE PUISSANCE

Il est plus difficile, dans une période de grande tension internationale, de rappeler - car c'est un vieux constat - que les empires se moquent de la morale qu'ils exigent de leurs dévôts et de leurs clients. Quelles que soient sa doctrine, la volonté plus ou moins bonne qui l'anime, la tolérance plus ou moins grande dont il fait preuve, un empire est d'abord animé par le désir d'étendre sa puissance et par la peur de l'autre. Vivant dans la logique d'une rivalité qui l'obsède, il ne conçoit pas que la plus infime partie du monde puisse lui échapper.

L'indépendance d'une nation est un scandale pour cette raison grossière, et la plus élémentaire revendication de justice et de liberté sera immédiate-

ment soupçonnée. En Afghanistan, on prétendra extirper le «féodalisme» et lutter contre la C.I.A. En Amérique latine, on réprimera le «communisme» et les manoeuvres du K.G.B. Ailleurs, au Liban par exemple, on n'aura de cesse que tous les conflits d'une société se ramènent à l'affrontement entre l'Est et l'Ouest. En Europe, on cherchera à faire entrer les forces nationales de dissuasion dans les négociations entre les «grands». La raison impériale veut des frontières précises, des comptabilités claires, des affrontements nets. Il est attristant de constater qu'elle y parvient souvent. Face aux Etats-Unis, l'exigence de justice finira par s'exprimer dans un marxisme sommaire; face au totalitarisme soviétique, les peuples soumis prendront pour modèle implicite la puissance rivale.

Rappeler cette logique n'est pas établir une identité entre les impérialismes. Un monde libre existe, qui n'a pas besoin de s'entourer de barbelés pour retenir les peuples qui y vivent. Il faut évidemment défendre ce monde, qui se définit comme celui des droits de l'homme et des nations. Mais pas au prix de l'aveuglement et de la soumission.

Les Etats-Unis prétendent diriger l'Occident, en raison de leur puissance. La moindre des choses serait qu'ils respectent les valeurs dont ils disent assurer la défense. Force est de constater qu'ils ne le font pas. Force est de constater qu'il n'y a pas de convergence obligée entre les intérêts américains et ceux des peuples qu'ils affirment protéger (1). On ne peut s'empêcher d'observer, en paraphrasant Bernanos, que le monde libre entre les mains des Américains, c'est comme l'Eglise entre celle des bigots : cela finit toujours par un désastre. Désastre militaire au Vietnam. Désastre politique en Iran. Désastre pour la démocratie au Chili. Désastre diplomatique lorsque les Etats-Unis envahissent un pays membre du Commonwealth qui s'appelle Grenade...

LE JEU DE LA FRANCE

Nous n'avons aucune raison d'entrer dans l'alternative que certains voudraient nous imposer. Il n'y a pas

à choisir entre Washington et Moscou comme on se déciderait entre le bien et le mal. Il s'agit, pour nous, de préserver une pleine liberté d'action sans pour autant nier l'existence ou la possibilité d'accords momentanés et de convergences ponctuelles. Ce choix ne va pas sans difficultés. Le général de Gaulle a montré qu'il pouvait être fait, au grand dépit des partisans de l'atlantisme. Il demeure possible aujourd'hui, et il faut se féliciter de voir le Président de la République tenter une action diplomatique indépendante. La condamnation du coup de force américain aux Caraïbes en est un signe. Elle n'empêche pas le chef de l'Etat de se déclarer favorable au déploiement des Pershing-2 en Europe, tout en refusant que notre force nucléaire soit un jour mise au compte de l'Ouest.

Cette politique d'indépendance n'est cependant pas exempte de risques et d'ambiguïtés. Risque d'enlèvement au Tchad, même si la cohérence de l'attitude française ne peut être contestée. Ambiguïté au Liban, plusieurs fois soulignée par Michel Jobert, où notre présence si douloureuse depuis le 23 octobre, et si courageusement réaffirmée par le Président de la République, n'a de sens que dans la mesure où elle favorise le rétablissement de l'unité et de l'indépendance du Liban. Aidés par la folie suicidaire des factions libanaises, les empires pèsent dans le sens contraire. C'est l'honneur et la tradition de notre pays que de vouloir arrêter l'engrenage et tout doit être tenté pour que le Liban échappe finalement à la loi du partage entre Est et Ouest récusée en septembre par Claude Cheysson. Encore faut-il que l'engagement fondé sur cette excellente intention ne finisse pas par cautionner, dans la pratique, ce que nous voudrions éviter. Il est encore permis d'espérer.

Bertrand RENOUVIN

(1) «Nous ne sommes pas, quelque part ailleurs dans le monde, à protéger les intérêts de quelqu'un d'autre. Nous protégeons les nôtres...» déclarait le Président Reagan le 28 octobre.